



Méthodologie

En 2025, le benzène est mesuré au niveau de 5 stations, dont deux d'observation spécifique. Des prélèvements sont réalisés selon les modalités suivantes :

- Par prélèvement actif, sur 12 périodes de 1 semaine sur les sites de Reims Doumer, Mulhouse Est et Neuves-Maisons : mesures indicatives
- Par prélèvement passif, sur 12 périodes de deux semaines sur le site du plateau Meusien : estimation objective
- Par prélèvement passif, sur 6 périodes de deux semaines sur le site de Vendenheim : estimation objective

Les prélèvements et analyses sont réalisées selon la norme NF EN 14662 (-1 et -4).

Evolution des concentrations sur l'année (moyennes mensuelles)

